**Commission Justice Economique** – **Cercle Montesquieu**

**Compte-rendu de la réunion du 10 octobre 2014**  
 

La 1ère réunion de la Commission Justice Economique s’est tenue 10 octobre dernier.

Elle avait pour **objectif de définir le rôle de** la **Commission et de ses actions** pour les prochains mois.

Etaient présents : Carol Xueref, Stephen Almaseanu, Pierre Laporte, Louis Martin, Jérome Perlemuter, Gilles Buis, Aline Montel, Pierre Serra et Laure Lavorel.

A été rappelé la feuille de route présentée au Conseil d’Administration le 18 septembre dernier.   
    
L’action est envisagée sous 2 axes qui visent à informer les acteurs judiciaires et législatifs sur les difficultés et les enjeux de la réglementation de l’économie et son application, dans le but de participer à une sensibilisation aux enjeux des entreprises pour une Justice économique concernée par les questions de l’attractivité de la France à l’international.   
    
Il a été débattu de la nécessité de définir le rôle du juriste d’entreprise, acteur majeur dans le domaine de la Justice économique, la question de l’effectivité des directions juridiques dans le monde judiciaire, leur valeur ajoutée dans la prévention des risques, leur apport en matière de soft law, et dans les cas de mises en place de modes alternatifs de résolutions des litiges (basés sur les qualités de négociateurs des juristes d’entreprises)…

D’un point de vue efficacité de l’action de la Commission il a été convenu :

* de procéder à un mapping des différentes institutions (AMF, Autorité de la Concurrence…)   L’idée est de comprendre comment les juristes d’entreprise investissent ces institutions et participent activement à leur fonctionnement en donnant aux questions juridiques un éclairage économique
* de créer une veille juridique concernant l’actualité législative suivant un choix de sujets déterminés avec l’option de mettre en place un stage (4-5heures par semaine) – notre stagiaire pourrait procéder à un tri en fonction des thèmes et domaines retenus (à définir) puis nous accompagner pour documenter ces sujets ce qui nous permettra de proposer au Président et au Conseil d’Administration une opinion du Cercle et de préparer la communicationdu Cercle à travers le Président sur ces sujets.

  renforcer la présence du Cercle dans l’espace judiciaire avec la création d’un partenariat avec l’ENM qui permettrait de mettre en place une politique d’accueil de magistrats (professionnels) dans l’entreprise au travers de stages découverte

* de favoriser des rencontres sous formes d’échanges diner- débat entre les magistrats et les Directeurs Juridiques
* de poursuivre la participation du Cercle à des conférences multi professionnelles réunissant avocats, magistrats et Directeurs Juridiques (projet du colloque sur la Cyber Criminalité le 18 novembre prochain, colloque Paris-Place du droit le 10 décembre 2014)

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 27 novembre prochain à 8h30 au cercle des magistrats au tribunal de commerce.

Les actions à mettre en place pour cette prochaine rencontre sont :

* **approcher Denis Musson pour le projet de stagiaire (Jérôme)**
* **définir les domaines d’intérêt pour la veille juridique (Tous)**
* **démarrer le projet de partenariat avec l’ENM en s’inspirant de l’expérience de Stephen (Stephen & Laure)**
* **envoi des invitations à tous les membres du Cercle aux 2 colloques (Laure & Maylis)**